

Page: 1/6

Révision nr: 2

Date: 14 / 1 / 2011

Remplace la fiche: 21 / 7 / 2003

**Butanone 2** 

L-F-T(Y)

## Danger





#### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 102 091 Nom commercial : Butanone 2 : JEULIN SA Identification de la société

> T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail: support@jeulin.fr : 01 45 42 59 59 N° de téléphone en cas d'urgence

Usage : Usage laboratoire

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE

F; R11 R66 **R67** Xi; R36

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

#### Classe de danger et code de catégorie

Dangers physiques

Dangers pour la santé

Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (CLP:/Flam, Liq. 2)

Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP / Eye Irrit. 2)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets

narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP: STOT SE 3)

#### **Etiquetage**

• Pictogramme(s) de danger





 Mention d'avertissement : Danger

: H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. Mention de danger

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

dangers

• Informations additionnelles sur les : EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la

Conseils de prudence

- Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

**JEULIN SA** 

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



Page: 2 / 6

Révision nr : 2

Date: 14 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 21 / 7 / 2003

## **Butanone 2**

L-F-T(Y)

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

- **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement

de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P261 : Éviter

de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

- Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

78-93-3

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

606-002-00-3

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

100 env. %

Nom de la substance Valeur(s) CAS CE Index CE Classification

F; R11 R66 R67 Xi; R36

Xi; R36 -----Flam. Liq. :

Flam. Liq. 2 (H225) Eye irrit 2 (H319) STOT SE 3 (H336) STOT RE (EUH066)

## 4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux

Inhalation

**Butanone** 

Administrer de l'oxygène et une assistance respiratoire si nécessaire.

Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.

201-159-0

En cas de malaise consulter un médecin.

Faire respirer de l'air frais.

- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés.

Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'éau et consulter un médecin.

Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne

est consciente).

Consulter immédiatement un médecin.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Prévention : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la chaleur.

Moyens d'extinction

- Adéquats : Poudre.

Mousse.

Dioxyde de carbone.

- Contre-indiqué : Eau.

**Risques particuliers** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du

**JEULIN SA** 

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



Page: 3 / 6

Révision nr : 2

Date: 14 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 21 / 7 / 2003

## **Butanone 2**

L-F-T(Y)

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

protection respiratoire.

Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques : Ecarter toute source éventuelle d'ignition.

Précautions individuelles : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Evacuer et restreindre l'accès.

**Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le réco

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. ( ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN

réf. 150 027).

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.

Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter toute exposition inutile.

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Après utilisation bien fermer le couvercle.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C/+25°C)

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation,

porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Autres : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au

voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de

vapeurs.

Contrôle de l'exposition

- **France** : VME [mg/m3] : 600

VME [ppm]: 200

- Allemagne

MAC [mg/m3] : 600

**JEULIN SA** 

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



Page : 4 / 6

Révision nr : 2

Date: 14 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 21 / 7 / 2003

## **Butanone 2**

L-F-T(Y)

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

MAC [ml/m3] : 200

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique : Butanone-2, Méthyléthylcétone, MEC.

Etat physique: Liquide.Couleur: Incolore.Odeur: Sucré(e).

pH : Aucune donnée disponible.

Poids moléculaire : 72,10 Point de fusion [°C] : -86

 T°d'ébullition initiale [°C]
 : (1015 hPa) : 79,6

 Densité
 : (20 °C) : 0,805

 Pression de vapeur [hPa]
 : (20 °C) : 103

Densité de vapeur relative (air=1) : 2,48 Viscosité à 20°C [mPa.s] : 0,40

Solubilité dans

Ethanol. : soluble. Ether. : soluble. Eau. (20 °C) : 292 g/L

Point d'éclair [°C] : -10 à -6

Temp. d'autoinflammation [°C] : 515

Limites d'explosivité

Limites d'explosivité inférieures [%] : 1,8 Limites d'explosivité supérieures [%] : 11,5 Log P octanol / eau à 20°C : 0,29

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Chaleur.

Etincelles. Flamme nue.

Matières à éviter : Dérivés halogénés des hydrocarbures. (CHCl3, CHBr3).

Bases fortes. (NaOH, KOH...).

Oxydants forts. (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...).

Comburant.

**Réactions dangereuses** : Peut former des peroxydes explosifs.

Danger de feu/explosion.

Combustibles.

Produits de décomposition

dangereux

: Monoxyde de carbone.

Propriétés dangereuses : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

JEULIN SA

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



Page : 5 / 6

Révision nr : 2

Date: 14 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 21 / 7 / 2003

## **Butanone 2**

L-F-T(Y)

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation : Irritation du tractus respiratoire.

L'inhalation peut affecter le système nerveux et provoquer des maux de tête, des

vertiges, des nausées, des faiblesses, une perte de la coordination et

l'inconscience.

- Cutanée : Irritation.

Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et

dessèchement.

- Oculaire : Irritation.

- Ingestion : Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus

gastro-intestinal.

Les symptômes d'une ingestion comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête,

étourdissements, nausées, vomissement.

Autre : Des concentrations excessives peuvent provoquer une dépression nerveuse, des

maux de tête et des faiblesses allant jusqu'à la perte de conscience. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

Irritation de la peau (lapin)

Irritation des membranes muqueuses

(lapin)

Toxicité chronique Effets tératogènes

Autres informations toxicologiques

Irritant pour la peau.

Très irritant pour les yeux. Aucune donnée disponible.

N'est pas supposé toxique.

: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les

précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS

FIN° 14

: > 2600

: > 8000

Bien que des effets tératogènes n'aient pas été clairement démontrés sur l'homme, prendre toutes les dispositions pour limiter l'exposition des femmes enceintes.

#### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets

écologiques

Eviter le rejet dans l'environnement.

: Poissons : Pimephales promelas: 3220 mg/L/96h.

Bactéries : Ps. Putida CEo : 1150 mg/L.

Daphnies: Daphnia magna: CE50: 5091 mg/L/48h.

**DThO (gO2/g)** : 2.44

**DCO** : 95 % de DThO.

**Potentiel de bio-accumulation** : Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.

**Biodégradation** [%] : Biodégradation rapide.

#### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets : Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant

renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.

Ne pas réutiliser les containers vides.

**JEULIN SA** 

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail: support@jeulin.fr



Page : 6 / 6

Révision nr : 2

Date : 14 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 21 / 7 / 2003

**Butanone 2** 

L-F-T(Y)

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION (suite)

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Eviter le rejet dans l'environnement.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name : 1193 ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE (MÉTHYLÉTHYL-CÉTONE), 3, II, ADR

- No ONU : 1193 - I.D. n°: : 33

**Transport terrestre** 

- ADR/RID : Group : II Class : 3

Transport par mer

- GGVE/GGVSee classe

- Code IMO-IMDG : UN 1193 Méthyléthylcétone

**- Classe** : 3

- Groupe d'emballage Transport aérien - ICAO/IATA

- IATA - Classe ou division

Groupe d'emballage IATA

UN 1193 Methyl ethyl ketone

: 3 : II

Ш

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R

: R11: Facilement inflammable.

R36: Irritant pour les yeux.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer déssèchement ou gerçures de la peau.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN SA

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59